Jordan Journal of Modern Languages and Literature Vol. 4, No.2, pp.111-126

JJMLL

Omission des verbes « être » et « avoir » chez les apprenants arabophones du FLE

Bassel Alzboun and Nisreen Abu-Hanak

University of Jordan/Aqaba, Jordan

Received on: Jan. 18, 2012 **Accepted on**: Sep. 23, 2012

Résumé : Cet article se donne pour objectif l'analyse syntaxique des verbes « être » et « avoir » dans les productions écrites des étudiants jordaniens apprenant la langue française. Il met en évidence les difficultés dues à l'influence de la langue arabe dans la structure de ces deux unités linguistiques en français. L'analyse montre des interférences dans lesquelles les étudiants transfèrent de la langue arabe dans la langue française la structure de ces deux verbes et ainsi entraîner leur disparition.

Mots clés : Verbe « être », verbes « avoir », l'analyse syntaxique, de linguistique générale la langue arabe, la langue française, La copule vide, l'attribut, interférences.

Introduction

Lorsque nous communiquons par le biais d'une langue, nous mettons en relation des unités significatives pour transmettre un message. Une des caractéristiques fondamentales de la réalisation d'une langue dans le discours est sa linéarité, c'est-à-dire que le procès de la communication passe par la succession des unités dans la chaîne parlée. Donc, la question centrale est de savoir comment notre interlocuteur peut à partir de cette succession reconstruire dans sa globalité l'expérience que nous voulons lui transmettre et qui n'est pas de nature linéaire.

C'est en partant de notre expérience en tant que professeurs de FLE à l'université de Jordanie que nous avons repéré la difficulté qu'un nombre important d'étudiants éprouve dans la formation des structures attributives et possessives avec les verbes « être » et « avoir ».

Pour discerner explicitement cette difficulté, nous nous sommes appuyés sur un corpus constitué de productions écrites des étudiants. Il s'agit de la rédaction d'un texte sur « La situation de la femme en Jordanie ».

Cette étude s'est basée sur un échantillon d'étudiants, en nombre de 21, en Langue et Littérature Françaises de l'université de Jordanie. Ils sont en deuxième année et ont effectué 124 heures d'apprentissage ce qui correspond à l'échelle A1+ selon le cadre commun européen pour les langues.

Cet article se propose d'étudier les difficultés linguistiques spécifiques dues à l'influence de la langue maternelle des étudiants à savoir l'arabe. Nous insistons, en particulier, sur l'utilisation des verbes « être » et « avoir » dans leurs productions écrites.

Nous cherchons à savoir comment la structure de la langue arabe agit sur la reconstruction des structures syntaxiques des étudiants en français. Pour ceci, une analyse des ces productions écrites nous permet de comprendre la complexité due à l'emploi de ces deux unités linguistiques et ainsi d'y remédier.

Nous partons de l'hypothèse que la mal compréhension de la structure syntaxique de la langue française amène les apprenants à calquer sur la structure de leur langue maternelle.

Ce travail commence par fixer le cadre théorique dans lequel nous menons une analyse syntaxique des éléments en question. Nous abordons ensuite le point de vue de quelques auteurs par rapport à ces deux unités syntaxiques.

La deuxième partie analyse la structure de ces deux unités en langue arabe et française. Le but étant de montrer leur fonctionnement et ainsi de s'y appuyer pour analyser les productions écrites des étudiants.

Nous concluons ce travail par donner quelques perspectives relatives aux stratégies que l'enseignant peut appliquer en vue d'aider les étudiants à surmonter ces difficultés.

CADRE THÉORIQUE

La langue est un moyen de communication. Pour permettre cette communication, les divers éléments du discours doivent entretenir mutuellement des rapports particuliers. André MARTINET définit la langue comme un « *instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes* »[1].

La syntaxe correspond d'une manière restrictive à l'étude des rapports qui s'établissent, dans les énoncés, entre des unités appartenant à des classes différentes ou à une même classe.

Ces rapports sont les moyens dont le locuteur dispose pour communiquer l'expérience qu'il a de la réalité « *La syntaxe consiste principalement à examiner par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'expérience, et qui ne sont pas des rapports de pure successivité, peuvent être marqués dans une succession*

[1] MARTINET, André, 1960, *Éléments de linguistique générale*, Édition 1996, Armand Colin, Paris, p. 20.

d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience»[2]. Il ne s'agit donc pas ici d'indiquer comment les monèmes peuvent coexister dans un contexte donné, mais de montrer quels sont précisément les moyens dont les langues disposent pour marquer les rapports entre les éléments de l'expérience.

André MARTINET met en avant trois moyens fondamentaux pour discerner ces rapports :

- La position respective des unités : le cas des modalités obligatoirement placées devant le nom.

(1) ***Le*** *lapin de* ***mon*** *frère.*

- Les monèmes qui indiquent la fonction d'une autre unité :

(2) Il écrit une lettre ***à*** *son ami.*

- La signification propre de certains monèmes :

(3) ***Mardi***, je vais à Paris.

C'est dans ce cadre de la syntaxe fonctionnelle développée par André MARTINET que nous plaçons notre recherche qui analyse les verbes « être » et « avoir » dans un échantillons de productions écrites des étudiants jordaniens.

a) LA COPULE VIDE [ka:n] « être ».

La copule vide est dépourvue de sens. Dans la langue arabe, elle présente la forme du verbe [ka:n] « être », mais elle est dépouillée du sens lexical. La copule vide dans cette langue n'est présente que pour porter les modalités[3] verbales du temps futur et du temps passé. Elle ne peut être en aucun cas déterminée par la voix passive.

La copule vide peut former des prédicats avec :

- Les adjectifs: Il est triste ⟶ *huwa* ***ħazi:n***
- Les noms: c'est François ⟶ *huwa* ***franswa***
- Les syntagmes prépositionnels: Il est à Paris ⟶ *huwa* ***fi: ba:ri:s***

La question de la copule vide dans la langue ici analysée représente un cas particulier car le rôle joué par celle-ci n'est pas relationnel. Elle n'existe pas dans la phrase pour relier deux nominaux l'un avec l'autre, ni pour jouer le rôle prédicatif comme c'est le cas pour les autres verbes.

Le cas de la langue arabe n'est pas le même pour d'autres langues comme le français ou l'anglais. En effet, par une simple observation, nous remarquons que, dans ces deux langues (français et arabe), la copule vide est souvent obligatoire pour qu'un nominal fonctionne comme prédicat, ce qui n'est pas le cas dans la langue étudiée et plusieurs autres langues comme le russe.

La copule vide a souvent fait l'objet de nombreuses analyses. André MARTINET

---

[2] MARTINET, André, 1969, (Sous la direction de), *La linguistique guide alphabétique*, Denoël, Paris, p. 18.
[3] Modalités verbales : Des unités de la langue qui ne déterminent que le verbe.

dans son ouvrage « Grammaire fonctionnelle du français » distingue la copule vide : *(4) il **est** fatigué*, de la copule pleine : *(5) il **paraît** fatigué*. Il explique que la copule vide est *« sans valeur de sens qui est simplement l'indication que le nom ou l'adjectif qui suit est le prédicat »*[4], Il précise également dans un autre ouvrage intitulé « Syntaxe générale » qu' « *Il s'agit d'un élément de contenu sémantique nul qui indique le caractère prédicatif du substantif ou de l'adjectif suivant et auquel, matériellement, s'agglutinent les déterminations temporelles et modales de ce prédicat. Il est donc inutile de lui donner une représentation indépendante : il était chauve deviendra*

P3 ⟷ $\boxed{\int \text{OV}}$ ⟵ impf »[5].

La copule vide peut être analysée comme un monème verbal. Dans ce cas, elle garde les traits de sens du verbe, par conséquent elle est considérée comme un monème, donc nous pouvons lui attribuer le rôle d'un prédicat.

Une autre analyse est proposée dans l'ouvrage « Typologie de la syntaxe connective ». Ses auteurs distinguent deux formes de connexion l'une appelée syntaxe connective pour « *l'étude des prédicats qui visent à identifier ou qualifier une entité* »[6], il s'agit des verbes spécialisés dans la connexion attributive :

(6) ***ka:n*** *al walad mari:ḍ*
passé déf. garçon malade
« Le garçon était malade »

L'autre est celle de la syntaxe nucléaire « *quand le noyau central (ou noyau prédicatif) implique la participation au procès d'une ou plusieurs expansions*. »[7] :

*(7) Le garçon **mange** la pomme.*

Dans cet exemple, le monème « mange » est le noyau et les monèmes « garçon et pomme » sont les deux participants au procès.

Ils nous proposent « *une présentation systématique des verbes qui jouent un rôle primordial dans l'attribution et d'une qualité et qui sont désignés comme connectifs ou pouvant le devenir.* »[8].

Les auteurs rappellent que la syntaxe est conçue pour « *l'examen de la façon dont s'organisent les unités minimales significatives (monèmes[9], synthèmes[10] et parasynthèmes[11]) dans l'énoncé afin de communiquer l'expérience que veut transmettre*

---

[4] MARTINET, André, 1979, (Sous la direction de), *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, p. 85.
[5] MARTINET, André, 1985, *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris, p. 153.
[6] CLAIRIS, Christos, CHAMOREAUN, Claudine, COSTAOUEC, Denis, Gerin, Françoise, (dir.) 2005, *Typologie de la syntaxe connective*, Presse Unviversitaires de Rennes, Renne, p. 13.
[7] ibidem, p. 13.
[8] Ibidem, p. 13.
[9] Le monème : La plus petite unité significative.
[10] Le synthème : Une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux monèmes, mais elle fonctionne comme un monème simple. Exemple: pomme de terre.
[11] Les parasynthèmes : Des unités complexes qui se comportent comme un tout unique, comme les synthèmes, mais syntaxiquement elles ont leurs propres comportements. Exemple les infinitifs du Français.

le locuteur à son auditoire. »[12].

Bien que les auteurs font une distinction entre syntaxe connective et syntaxe nucléaire, ils notent que ceci *« ne signifie pas que nous avons affaire à deux syntaxes différents du point du vue de la définition retenue ici, mais elle pose que l'organisation du message, les unités mises en relation donc les relations elles-mêmes sont particulières selon qu'il s'agit de syntaxe connective ou de syntaxe nucléaire*. »[13].

Selon eux, la copule vide est rangée dans la syntaxe connective qui « *se concrétise par la connexion sémantique de deux monèmes non verbaux constituant un énoncé complet ; la connexion peut être directe ou indirecte par l'intermédiaire d'un monème verbal ou non verbal.* »[14]. Ils font donc de cette relation syntaxique une fonction « *la fonction attribut présente la particularité d'être spécifique à un certain nombres de verbes que l'on appellera « verbe connectifs* »[15].

Cette fonction attribut est marquée par le symbole ←(att.) ___ou par la variante à hampe barrée dans la mesure ou cette fonction est exigée par le verbe noyau ← (att.)

(7) cette femme est journaliste

Démonstratif |→femme ←(s.) →**est** ← (att.) ┼ journaliste

Ce que nous attire l'attention dans ce point de vue est le moyen par lequel la relation de l'attribution se marque dans la syntaxe connective. Les auteurs proposent le suivent :

- « *connexion directe de deux termes (« degré zéro » de la connexion)*
- *connexion par l'intermédiaire d'une unité spécifique.*
- *connexion par l'intermédiaire d'un verbe.*
- *Connexion indiquée par un monème connecteur*. »[16]

La connexion directe de deux termes non verbaux peut expliquer, peut-être, le cas de la langue arabe dont la structure syntaxique attributive se réduit au noyau central et à son actualisateur[17] comme dans les exemples :

(8) huwa mari:ḍ	*(9) hija faqi:ra*
P3m. malade	*P3f. pauvre*
« Il est malade »	*« Elle est pauvre »*

Nous pouvons visualiser cette relation selon le point de vue de la syntaxe connective de la façon suivante:

huwa ← (act.) →mari:ḍ hija ← (act.) → faqi:r-a

[12] Ibidem, p. 14.
[13] ibidem, p. 17.
[14] ibidem, p. 17.
[15] ibidem, p. 21.
[16] ibidem, p. 25.
[17] L'actualisateur est une unité de la langue qui permet à une autre unité de fonctionner en tant que noyau d'un énoncé.

C'est l'analyse qui nous propose la syntaxe connective dans cet ouvrage.

Selon la « Grammaire méthodique du français », le terme « attribut » est réservé en même temps « *à un type générique de fonction et aux constituants de forme variable qui remplissent cette fonction* »[18]. Dans ce cas, l'attribut du sujet constitue le deuxième composant d'un groupe verbal dont le verbe introducteur est le verbe être ou un verbe d'état.

Dans cette fonction, l'attribut du sujet peut être traduit en tant que prédicat qui exprime une caractéristique du sujet. Par exemple : *(10) Pierre est gentil / (11) commissaire aux comptes*.

La forme de phrase attributive s'analyse en trois éléments[19] :

1. le sujet N0 qui désigne le référent à caractériser,
2. l'attribut X, introduit par le verbe *être* qui dénote une caractéristique de N0
3. le verbe *être* qui fonctionne comme copule, c'est-à-dire comme le marqueur du rapport prédicatif de l'attribut du sujet entretient avec le sujet.

Le fonctionnement du verbe *être* en tant que copule remplit un triple emploi :

- il porte les marques flexionnelles du verbe, qui sont incompatibles avec la catégorie grammaticale de l'attribut (adjectif, pronom, nom, groupe nominal ou prépositionnel) ;

- il forme avec l'attribut une expression prédicative syntaxiquement et sémantiquement équivalente à un verbe ordinaire : Il est alcoolique/boit….

- La conjonction des deux propriétés précédentes impose à la caractéristique opérée par attribut du sujet les limitations temporelles, aspectuelles et modales véhiculées par les catégories morphologiques verbales : La dernière fois que je l'ai vue, elle était blonde. »[20]

Vu que nous plaçons notre recherche dans l'optique de la syntaxe fonctionnelle, nous mettons l'accent sur la relation entre deux moniaux ou un nominal et un adjectif. Cette relation peut être analysée comme une partie d'un prédicat complexe. Exemples:

En français:

(12) Il est grand

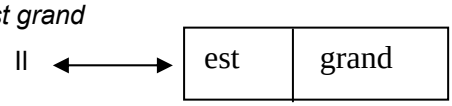

En anglais:

(13) He is big

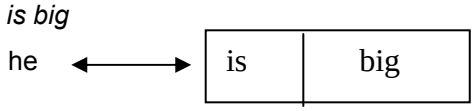

En arabe:

[18] RIEGEL, Martin., PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, p. 233.
[19] ibidem, p. 236.
[20] ibidem, p. 236.

(14) huwa kabi:r

P3m. grand

« il est grand »

/huwa/ ⟷ /kabi:r/

Dans les deux premiers exemples, la copule vide est obligatoire pour le fonctionnement de la langue. En revanche, dans la troisième phrase, elle est absente.

En fonction de ceci, la copule vide sert-elle de support aux modalités verbales ? Quelle est sa raison d'être ?

Dans le cas de la langue française et anglaise, il n'est pas facile de trancher. Quant à la langue arabe les choses sont plus faciles. Exemples:

En français :

(15) Il était grand

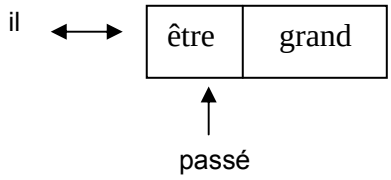

En anglais:

(16) He was big

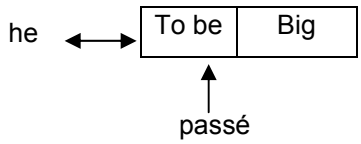

En arabe :

(17) /huwa ka:n-a kabi:r/

P3m. passé-P3m. grand

« Il était grand »

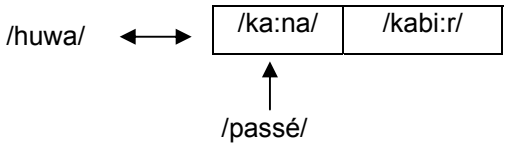

Nous observons dans ces trois exemples, que la modalité temporelle (passé) est portée par la copule vide. L'arabe comme le français ou l'anglais a recours à la copule *être* pour manifester cette modalité temporelle, alors que, le recours à ce verbe dans la langue arabe n'est pas utile dans le cas du présent.

Nous concluons donc que le rôle de la copule vide dans la langue arabe n'est pas relationnel, elle serait sinon obligatoire dans le premier exemple.

La classification des monèmes dans la linguistique fonctionnelle se fait sur la base de leurs compatibilités et de leur exclusion mutuelle, ceci valant pour chaque classe. Une langue qui distingue une classe de nom et une classe de verbe, elle le fait à partir de modalités spécifiques à chacune de ces classes. Les modalités d'aspect et de temps sont réservées à la classe du verbe, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent en aucun cas déterminer le nom. C'est pour cette raison que nous pensons que la langue arabe n'a recours à la copule *être* que quand il s'agit de deux nominaux en relation dans le passé ou le futur sachant que la langue arabe n'a pas de modalité du temps présent.

b) LE VERBE « AVOIR »

Le rôle du verbe « avoir » est celui d'être prédicat ou prédicatoïte. Ce verbe en français, comme beaucoup d'autres langues, joue le rôle de possession. Donc, il fait partie de la classe des verbes. La langue française marque aussi la possession par un autre type de relation, celui de la relation prépositionnelle. Exemple: *(18) Le livre de la fille*.

Ce qui nous intéresse dans cette étude est le rôle du verbe « avoir » dans les deux langues étudiées à savoir l'arabe et le français.

- **La *langue* française**

En français le verbe « avoir » peut être un prédicat (noyau) déterminé par les modalités verbales suivantes:

1. Le temps: *(18a) J'ai un livre.* (Présent) / *(18b) J'avais un livre*. (Imparfait) / *(18c) Je vais avoir un livre.* (Futur proche)

   Dans les exemples mentionnés ci-dessus, le verbe «avoir » rempli le rôle d'un prédicat en comparaison à d'autres verbes comme l'exemple suivant: Il parlait français/ Il parle français.
2. Le mode (impératif, subjonctif, infinitif, et le participe)
   a) Impératif : *(19a) Aie un livre. / (19b) Ayez peur.*
   b) Subjonctif : *(20a) Il faut que tu aies un livre. /(20b) Il faut que vous ayez un livre.*
   c) Infinitif : *(21a) Avoir un livre est important. / (21b) Tu dois avoir un livre.*
   d) Participe: *(22a) J'ai eu un livre. / (22b) En ayant un livre, je peux mieux travailler.*
3. La classe du nom: *(23a) Bassel a une voiture. / (23b) Le chien a une maladie grave.*
4. La classe de pronom personnel: *(24a) Elle a une belle voiture. / (24b) J'ai eu une belle lettre d'elle.*
5. La classe des verbes: *(25) Tu devrais avoir une voiture.*
6. La classe des adverbes : *(26) J'ai eu vraiment de très bonnes nouvelles.*

7. La classe de l'aspect (le parfait). Selon André MARTINET, la langue française possède une classe d'aspect *« cette classe ne comporte qu'une seule unité, le parfait. Le parfait s'oppose à son absence, c'est-à-dire au déroulement de l'action sans considération de la situation qui peut en résulter »*[21]. Exemple: *(27) Elle aura eu un livre.*
8. La voix « passif »: *(28) Le livre a été eu par Laila.*

- **La langue arabe**

La langue arabe comme beaucoup d'autres langues est une langue à opposition verbo-nominale. Elle possède un verbe de la même signification que le verbe (jamlik) « avoir » en français, mais celui-ci est rarement utilisé. L'usage fait que la possession dans cette langue est marquée par le biais d'un monème relationnel qui marque cette relation. Exemple:

(29) ja-mlik xa:lid ki:ta:b
P3m.-avoir-inac. Kalid livre
« Kalid a un livre »

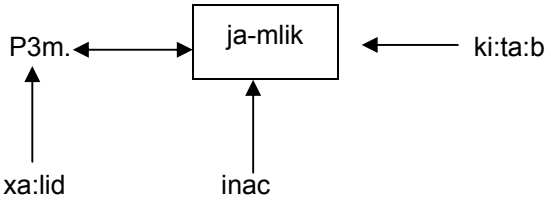

Mais ce qui est dit dans l'usage

(30) ʕinda- hu ki:ta:b
chez-P3m. livre
Chez lui livre
« Il a un livre »

P3m.◄——(ʕinda)——— ki:ta:b

Alors, bien qu'en français nous employons le verbe « avoir », la langue arabe a recours à un syntagme prépositionnel pour marquer la possession. C'est-à-dire la langue française emploie un monème verbal pour faire fonctionner deux nominaux en relation dont l'un est en fonction sujet et l'autre en fonction objet. En revanche, l'arabe met ces deux nominaux par l'intermédiaire d'un monème relationnel qui indique ce type de relation.

La linguistique fonctionnelle nomme la préposition (ʕind) « chez » fonctionnel quand celle-ci met en relation un nom avec un verbe. Donc, il indique la fonction assumée par ce nom par rapport au verbe qui est en rôle du prédicat ou prédicatoïde.

[21] MARTINET, André, 1979 : idem, p. 128.

(31) ja-ðhab ʕind al ʒira:n

P3m.-aller-inac chez déf. voisin/pl.

« Il va chez les voisins »

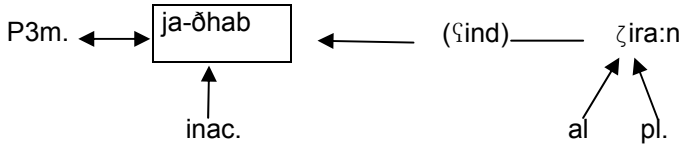

Lorsque cette préposition met deux noms en relation, son rôle est considéré comme relationnel.

ANALYSE DU CORPUS

Cette partie s'intéresse à l'analyse des productions écrites des étudiants. Nous rappelons que ces derniers ont effectué une rédaction d'un texte sur la « la situation de la femme en Jordanie ». Nous présentons ici un échantillon du corpus accueilli.

(32) V.E.F : La femme en Jordanie plus importante.

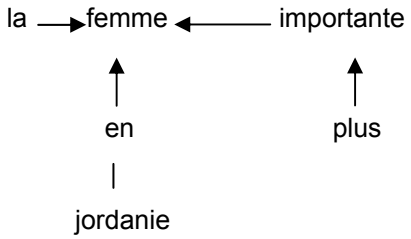

(32) V.A. : al marʔa fi l ʔurdun ʔktar ahamija

déf. femme dans déf. Jordanie plus importante

« la femme en jordanie est plus importante .

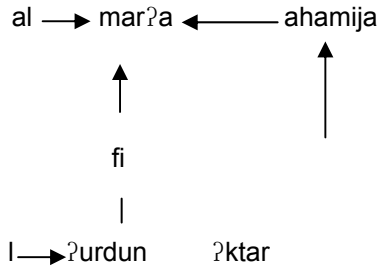

(33) V.E.F. La femme la moitié de la société.

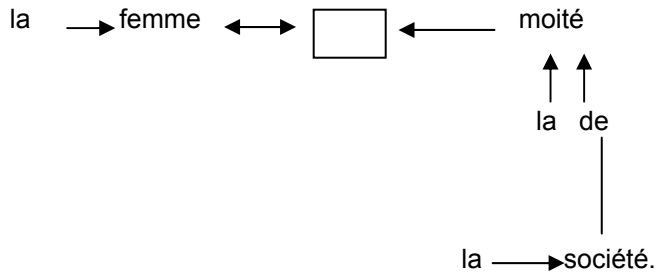

(33)V.A : al marʔa nisf al muζtamaʕ

déf. femme moitié déf. société

« La femme est la moitié de la société ».

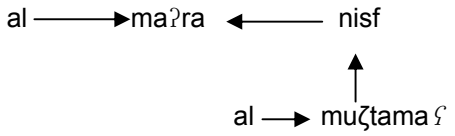

(34)V.E.F : Elle droit au travail.

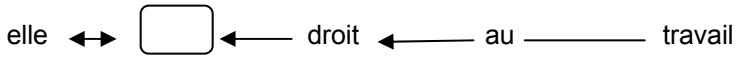

(34) V.A. : hija la-ha la ħaq fi l ʕammal

P3f. chez-P3f. déf. droit dans déf. travail.

« Elle a le droit au travail »

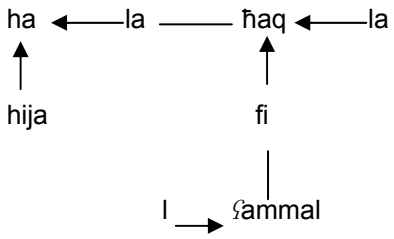

(35)V.E.F. La femme une vie sociale.

(35) V.A. : al marʔa la –ha ħaja ʔζtimaʕija

déf. femme chez-P3f. vie sociale

« La femme a une vie sociale »

al ⟶ marʔa ⟶ ha ⟵ la — ħaja ⟵ ʔζtim ʕija

Nous remarquons que dans les phrases *(32)* et *(33)* le monème « marʔa » est le noyau. C'est un nom qui est déterminé par un autre nom via une préposition, un adjectif et une détermination directe.

La relation entre le nom et les autres éléments de la phrase ne se fait pas par l'intermédiaire d'un monème verbal en arabe. En revanche, ce type de relation se fait via un monème verbal « être » en français.

En ce qui concerne les phrases *(34)* et *(35)*, la non réalisation du verbe « avoir » liée au fait que la relation entre les deux nominaux en arabe se fait par la préposition (la) qui est une variante libre du monème « ʕind »

L'analyse des phrases produites par les étudiants montre l'influence de la structure syntaxique de la langue maternelle. Cette influence conduit à des erreurs de construction qui consiste en la disparition des verbes « être » et « avoir » de leurs productions écrites en français.

Comme nous l'avons précédemment montré, le verbe « être » en arabe n'apparaît pas au présent pour la raison de l'implicite verbe « être ». On utilise le pronom sujet ou l'adjectif. Quant au verbe « avoir », il n'existe pas, on utilise la préposition « chez » ou « avec » suivie d'un pronom personnel ou d'un nom.

Ces phrases montrent qu'il y ait des interférences dans les productions des étudiants. L'interférence se produit «*quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1*.»[22]

La notion d'interférence est définie comme suit par Josiane F. HAMERS et Michel BLANC « *Interférence, en didactique de la seconde langue désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* »[23].

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'analyse a montré la difficulté à laquelle on devrait faire face pour que les apprenants appliquent correctement la structure syntaxique des verbes « être » et « avoir » dans une classe de FLE.

Quant l'enseignant découvre des interférences dans les productions de ses apprenants pendant les cours ou lors des évaluations formatives, il pourrait s'en servir

[22] KANNAS, Claude, (1994), Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, p. 252.

[23] HAMEZRS, Josiane.F., BLANC, Michel, (1983), *Bilingualité et bilinguisme*, 2ème édition, Pierre Margada Bruxelles, p.452

pour mieux faire comprendre aux apprenants ce qu'ils ignorent. Pour ce faire, une des démarches à appliquer dans la classe est de profiter de leurs erreurs afin de les orienter vers une auto-correction dans le but d'impliquer les apprenants dans leur propre apprentissage.

Dans cette démarche de l'auto-correction, l'enseignant pourrait à partir d'exemples faire remarquer aux apprenants les différences entre les deux systèmes linguistiques, arabe et français

Nous soulignons que la découverte du système linguistique d'une langue enseignée, en s'appuyant sur une démarche communicative, permettra surtout à l'apprenant de percevoir le fonctionnement de cette langue. Cela l'amènera à comprendre que pour former des phrases correctes, les mots se combinent selon des règles et des contraintes, comme dans toutes les langues.

غياب فعلي الكينونة والملكية لدى الطلبة العرب المتعلمين للغة الفرنسية

باسـل الزبـــون نسرين أبـو حنـك

ملخص

يهدف هذا المقال إلى عمل تحليل نحوي لفعل الكينونة وفعل الملكية في التعبير الكتابي للطلاب الأردنيين الذين يتعلمون اللغة الفرنسية. ويسلط هذا المقال الضوء على ألصعوبات الناجمة عن تأثير اللغة العربية في تركيب هذين الفعلين في اللغة الفرنسية. ويظهر التحليل وجود تداخلات حيث يقوم الطلاب بنقل التركيب النحوي للغة العربية إلى اللغة الفرنسية مما يؤدي إلى غياب هذين الفعلين عند التعبير الكتابي في اللغة الفرنسية.

الكلمات المفتاحية: فعل الكينونة، فعل الملكية، التحليل النحوي، اللغويات العامة، اللغة العربية، اللغة الفرنسية، التداخل والنعت.

Références bibliographiques

CLAIRIS, Christos, CHAMOREAUN, Claudine, COSTAOUEC, Denis, Gerin, Françoise, (dir.) 2005, *Typologie de la syntaxe connective*, Presse Universitaires de Rennes, Renne, p. 13, 14, 17, 21, 25.

HAMEZRS, Josiane. F., BLANC, Michel, (1983), *Bilingualité et bilinguisme*, 2ème édition, Pierre Margada Bruxelles, p.452.

KANNAS, Claude, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, p. 252.

MARTINET, André, 1985, *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris, p. 153.

MARTINET, André, 1979, (Sous la direction de), *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, p. 85, 128.

MARTINET, André, 1969, (Sous la direction de), *La linguistique guide alphabétique*, Denoël, Paris, p. 18.

MARTINET, André, 1960, *Éléments de linguistique générale*, Édition 1996, Armand Colin, Paris, p. 20.

RIEGEL, Martin., PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, p. 233, 236.

Liste des abréviations et symboles

act.	Actualisateur
att.	Attribut
déf.	Défini
impf.	Imparfait
inac.	Inaccompli
m.	Masculin
N.	Sujet qui désigne le référent à caractériser
P3m.	Troisième personne masculin
P3f.	Troisième personne féminin
pl.	Pluriel
s.	Singulier
x.	Attribut introduit par le verbe être et qui dénote une caractéristique de N
V.E.F	Version des étudiants en Français.
V.A.	Version arabe.

Corpus :

1. Il y a beaucoup de femme qui dans des bonnes conditions.
2. Nous les femmes très pratiques.
3. La femme en Jordanie plus importante.
4. Les femmes moitiés de la société.
5. Elle droit dans l'éducation.
6. La femme chance sociale.
7. La femme la moitié de la société.
8. Elle une place sociale.
9. Elle élément important dans la famille.
10. La femme droit au travail.
11. La femme moitié de la société.
12. La Jordanie pays et stable.
13. La femme une vie sociale.
14. Je pense que les femmes très heureuses dans la vie.
15. La situation de la femme très bien en Jordanie.
16. Elle heureuse dans la vie.
17. La femme, elle moitié de la société.
18. La femme à la maison.